

## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **VITANICA SI***

*de la société **COMPO EXPERT France**  
enregistrée sous le n° 2020-3096*

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **BASFOLIAR SILISTRESS**.*

## Informations générales

Noms du produit	VITANICA SI BASFOLIAR SILISTRESS
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	COMPO EXPERT France 49 Avenue Georges Pompidou 92593 LEVALLOIS-PERRET FRANCE
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution à base d'extraits d'algues et d'éléments minéraux – apport d'azote, de phosphore, de potassium et de silicium
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	908-2017.01
Numéro d'AMM	1171276

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 03 FEV. 2021

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché



Marie-Christine de GUENIN